

05.01.2012 - 10:09 Uhr

## **Combattre la récession qui menace - créer un juste équilibre 1000 francs pour chaque famille et un taux de change de 1,40 pour 1 euro**

*Bern (ots) -*

Pour cette année, l'Union syndicale suisse (USS) s'attend à une croissance zéro, un taux de chômage de 3,5 % et un recul de 0,4 % de l'indice suisse des prix à la consommation.

Les raisons de ces perspectives sombres sont la forte surévaluation du franc, la mauvaise conjoncture à l'étranger et l'amenuisement du pouvoir d'achat en Suisse.

Les ménages à bas ou moyens revenus souffrent plus de problèmes financiers. La fourchette des revenus s'est encore plus ouverte, comme le montre une première actualisation du rapport de l'USS à ce sujet. La politique fiscale de la Suisse renforce encore plus les inégalités à travers les primes individuelles de l'assurance-maladie et la baisse de l'impôt sur le revenu dont les hauts salaires ont profité.

Les inégalités s'aggravent avec l'âge. S'y ajoute qu'aujourd'hui déjà, des personnes à la retraite ne sont guère en mesure de maintenir leur niveau de vie antérieur. Or, au lieu d'améliorations, ce sont des baisses de rentes qui menacent, jusqu'à 3200 francs par an pour un couple à revenu moyen (baisse du taux de conversion minimal, suppression de la compensation du renchérissement, relèvement de l'âge de la retraite des femmes).

Nous avons la possibilité d'empêcher la deuxième récession en peu de temps qui nous menace et de mettre en place un équilibre plus juste en matière de revenus. L'USS propose par conséquent les mesures suivantes :

- La BNS doit relever le taux plancher à 1,40 franc pour un euro. Cela réduira considérablement la pression sur les salaires et les emplois.
- La Confédération doit renforcer le pouvoir d'achat. À cet effet, il faut utiliser le solde positif de 1,4 milliard des comptes de la Confédération et minimiser la réforme de l'imposition des entreprises II. Cela fournirait au pouvoir d'achat une impulsion de 1000 francs pour une famille de quatre personnes, soit 250 francs de revenu disponible supplémentaire par individu.
- En Suisse, ce sont des salaires suisses qui doivent être versés. Les lacunes de ces dernières sont à combler et il faut que les salaires, particulièrement menacés lors des nouvelles embauches, soient contrôlés de près.
- Le Conseil fédéral et le Parlement doivent bloquer les baisses d'impôts pour les hauts revenus (réforme de l'imposition des familles II, épargne-logement), les entreprises (diminution générale de l'impôt sur les bénéfices, réforme de l'imposition des entreprises III) et les banques (suppression du droit de timbre).
- Concernant les rentes, il faut une bonne fois que le mandat constitutionnel soit réalisé. Il prévoit qu'une fois l'âge de la retraite atteint, on doit pouvoir maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur avec les rentes des 1er et 2e piliers. L'USS présentera, pendant le premier semestre 2012, des propositions à ce sujet et luttera contre toute baisse de rentes.

Contact:

Daniel Lampart (031 377 01 16 ou 079 205 69 11), premier secrétaire et économiste en chef de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.